

## **Commission : Conseil de l'UE Fiscalité**

**Pays : Portugal**

**Problématique : Quels règlements l'Union européenne pourrait-elle instaurer pour améliorer l'harmonisation des fiscalités, renforcer la justice fiscale et encourager la compétitivité économique, tout en intégrant des dimensions écologiques innovantes ?**

La République portugaise, pays démocratique et membre fondateur de la zone euro, a toujours privilégié une approche équilibrée entre intégration européenne et respect des spécificités nationales. Engagé dans une politique fiscale visant à promouvoir la justice sociale, la compétitivité économique et la transition écologique, le Portugal considère que la réforme de la fiscalité européenne est un levier crucial pour garantir la prospérité collective des États membres. Le renforcement de la coopération fiscale est aujourd'hui essentiel pour éviter une fragmentation du marché unique et assurer un cadre équitable à l'ensemble des entreprises et citoyens européens.

Les défis fiscaux auxquels l'Union européenne est confrontée aujourd'hui nécessitent des réponses ambitieuses et concertées. L'existence de disparités fiscales entre États membres engendre des déséquilibres concurrentiels et favorise l'optimisation fiscale agressive, au détriment de la justice et de la solidarité européennes. De nombreuses entreprises déplacent artificiellement leurs bénéfices vers des juridictions à faible imposition, ce qui entraîne une perte de recettes fiscales considérable pour certains États. Par ailleurs, la numérisation croissante de l'économie pose un défi inédit en matière d'imposition des entreprises multinationales, qui échappent souvent aux cadres fiscaux traditionnels. Enfin, la fiscalité doit évoluer pour mieux intégrer les impératifs écologiques et soutenir l'objectif de neutralité carbone fixé par l'Union pour 2050.

Le Portugal plaide pour une harmonisation progressive de la fiscalité des entreprises afin de garantir une concurrence équitable au sein du marché unique. À cet effet, il soutient la mise en place d'un impôt minimum sur les sociétés à l'échelle européenne, inspiré de l'accord de l'OCDE sur un taux minimum mondial. Cette mesure permettrait de limiter les pratiques de dumping fiscal tout en garantissant des recettes fiscales plus justes et durables pour tous les États membres. Le Portugal préconise également une révision du cadre de taxation des multinationales afin de s'assurer que les entreprises paient leurs impôts dans les pays où elles génèrent leurs bénéfices. L'uniformisation des bases fiscales pourrait aussi faciliter la mise en place d'une fiscalité plus cohérente et efficace à l'échelle européenne.

Conscient de l'importance de la justice fiscale, le Portugal soutient également un renforcement des mécanismes de transparence et de lutte contre la fraude fiscale. L'échange automatique d'informations entre administrations fiscales doit être intensifié afin de lutter efficacement contre l'évasion fiscale. De plus, une refonte des critères d'inclusion des pays sur la liste noire des paradis fiscaux de l'UE est nécessaire pour garantir une approche plus stricte et cohérente en la matière. La coopération entre États membres doit être renforcée pour mieux identifier et sanctionner les pratiques abusives. À cet égard, la création d'une autorité fiscale européenne indépendante pourrait être envisagée pour assurer une meilleure régulation et supervision des pratiques fiscales au sein de l'Union.

L'économie numérique représente un défi fiscal majeur, auquel l'Union européenne doit répondre par une taxation adaptée. Le Portugal préconise l'instauration d'une taxe européenne sur les services numériques, afin que les entreprises opérant sur le territoire européen contribuent équitablement aux systèmes fiscaux nationaux. Cette mesure favoriserait un partage plus équitable des recettes fiscales et limiterait les stratégies d'optimisation mises en œuvre par les géants du numérique. Il est crucial d'instaurer un système fiscal moderne et efficace, capable de capter la valeur créée dans l'économie numérique sans pour autant nuire à l'innovation et à la compétitivité des entreprises européennes.

Enfin, la fiscalité écologique est un instrument clé pour atteindre les objectifs climatiques de l'Union européenne. Le Portugal, pays en première ligne face aux effets du changement climatique, soutient la mise en place d'une taxe carbone européenne applicable aux produits importés, afin de garantir une concurrence équitable entre entreprises européennes et étrangères tout en incitant à des pratiques industrielles plus vertes. Par ailleurs, il encourage le développement d'incitations fiscales favorisant la transition énergétique et l'investissement dans les énergies renouvelables. Une réforme des taxes sur l'énergie pourrait également permettre de mieux refléter l'impact environnemental des différentes sources d'énergie, en favorisant les énergies propres tout en pénalisant les industries les plus polluantes.

Le Portugal considère que la transition écologique doit s'accompagner d'un soutien renforcé aux secteurs économiques les plus vulnérables. Une partie des recettes issues de la fiscalité verte pourrait être réinvestie dans des programmes de formation et de reconversion professionnelle pour aider les travailleurs à s'adapter aux mutations économiques engendrées par la transition énergétique. L'Union européenne doit adopter une approche globale, intégrant à la fois des incitations économiques, des réglementations harmonisées et un accompagnement des populations concernées.

En conclusion, le Portugal défend une approche équilibrée et solidaire de la réforme fiscale européenne. Tout en respectant les souverainetés nationales, une harmonisation ciblée est nécessaire pour garantir une fiscalité plus juste, transparente et adaptée aux défis du XXI<sup>e</sup> siècle. Par son engagement européen affirmé, le Portugal entend contribuer activement à la mise en place de mesures favorisant une croissance économique durable et équitable pour l'ensemble des citoyens de l'Union. L'Union européenne a aujourd'hui l'opportunité de moderniser son cadre fiscal en s'appuyant sur des principes d'équité, de compétitivité et de durabilité. Le Portugal est prêt à jouer un rôle moteur dans ces discussions et à collaborer avec l'ensemble des États membres pour bâtir un système fiscal plus efficace et résilient.